

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5

Objet : Rapport 2021
assainissement non
collectif

Date de convocation :

13 octobre 2022

Date d'affichage :

13 octobre 2022

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :
16

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
Le 20 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : Mme Flavie TAVERA, Mme Anne BENAICHE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr)

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'exercice 2021. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération,

- DECIDE de mettre en ligne ce rapport sur le site www.services.eaufrance.fr

- ADOPTÉ -



Le Maire,

Thierry DELBREIL